



Félicitations!

Vous avez signé la Charte de la sécurité. Vous appliquez le principe «STOP en cas de danger, sécuriser, reprendre le travail».

CHARTRE Soutenu par **suva**pro
STOP EN CAS DE DANGER / SÉCURISER / REPRENDRE LE TRAVAIL

Informez-vous sur les règles vitales de votre branche.

www.suva.ch/regles



Suva
Case postale
6002 Lucerne
Tél. 041 419 58 51
Commandes en ligne:
www.suva.ch/waswo-f
Référence 55326.f

suvapro
Le travail en sécurité